

Besançon, jeudi 31 mars 2022
Aux parents d'élèves de CM2



académie
Besançon

Madame, Monsieur,

Depuis septembre 2021, le collège Victor Hugo propose une Section Sportive Scolaire Football (S.S.S.F.) en partenariat avec le club de Football du Racing Besançon (R.B.). Cette section est destinée aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}, filles et garçons, licenciés ou non.

Deux séances d'entraînement hebdomadaires ont lieu sur le site du complexe sportif du Rosemont :

- Le mardi de 16h00 à 18h (16h dans les vestiaires),
- Le jeudi de 16h00 à 18h (16h dans les vestiaires).

Dossier suivi par

Jean-Jacques Fito
Principal

Un test d'entrée spécifique football ainsi qu'une évaluation des dossiers scolaires seront organisés par Messieurs Fabrice Blanquer, professeur d'EPS du collège Victor Hugo coordonnateur de la section sportive football et Hilel Hamani, responsable de l'école de football du R.B, **le Mercredi 15 juin 2022 de 16H à 18H (15H30 dans les vestiaires)** au stade Léo LAGRANGE à Besançon.

Collège Victor Hugo

Une commission se réunira à l'issue de la journée et jugera si la candidature de votre enfant est retenue pour intégrer le dispositif.

Les élèves motivés et intéressés pour associer le double projet :

- Réussite scolaire
- Epanouissement sportif

8, rue du Lycée
25000 Besançon

Téléphone
03 81 81 18 56

Fax
03 81 81 36 92

Mél.
ce.0251573z
@ac-besancon.fr

Doivent télécharger et compléter la fiche de candidature disponible sur le site du collège Victor Hugo à l'adresse :

<https://clg-vhugo-besancon.eclat-bfc.fr/actualites/parcours-avenir-section-sportive-scolaire-football-sssf--1684.htm>

Et la renvoyer **impérativement pour le mercredi 1^{er} juin 2022 aux adresses suivantes :**

- scolarite.clg.hugo@ac-besancon.fr
- hilel.hamani@racingbesancon.fr

Pour information, les frais d'inscription s'élèvent à 60 € environ (licence AS et équipement). Une aide financière peut être accordée par le Fonds Social du collège sur dossier.

Les élèves dont la candidature aura été retenue pourront poursuivre ce parcours sportif jusqu'en classe de 3^{ème}, à la condition qu'ils en respectent le cadre éducatif, scolaire et sportif tout au long de leur scolarité. A cette fin, un bilan annuel sera réalisé au mois de juin pour valider, ou pas, le maintien dans la section sportive Football l'année suivante. En effet, l'établissement se réserve le droit d'interrompre le parcours de tout élève dont l'engagement dans cette classe ne répondrait pas à sa charte de fonctionnement.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, mes cordiales salutations.

Jean-Jacques Fito
Principal du collège Victor Hugo



Le Principal